






RÉGION  
AQUITAINE

Direction générale :   
Direction générale  
adjointe :   
Direction : 

Ref.: L15.001

Vice-Président :

09 AVR. 2015
Contribution :
Information :
Commentaire :

02 AVR. 2015

**Le Président du Conseil Régional  
d'Aquitaine**

**à Monsieur le Président de  
l'Agglomération d'Agen**

8 rue Chénier  
CS 10 190  
47 916 Agen Cedex

(A l'attention de Monsieur Denis  
Soliveres, Directeur Général des  
Services)

Par courriers en date du 4 juin 2014 et du 22 décembre 2014, l'Agglomération d'Agen demande un réexamen des possibilités d'intervention de la Région au profit de l'EPFL d'Agen-Garonne. Ces courriers font suite à plusieurs demandes adressées par l'Agglomération ou par l'EPFL d'Agen-Garonne auxquelles la Région a apporté la même réponse depuis 2011.

Le dispositif régional de soutien au démarrage des EPFL a été conçu et mis en place à l'attention de structures de niveau départemental, cet accompagnement ne présentant un intérêt de mise en œuvre que sur la base d'un volume d'opérations significatif.

La Région reste ainsi toujours dans l'attente de l'aboutissement du projet d'EPFL porté par le Conseil Général de Lot-et-Garonne et demeure convaincue qu'un rapprochement entre les deux établissements serait la meilleure solution.

Regrettant de ne pouvoir vous apporter une meilleure réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Directeur général des Services**



**Jean-Baptiste Fauroux**

Copie : Monsieur le Président de l'EPFL Agen Garonne

14 rue François de Sourdis  
Cs 81383  
33077 Bordeaux Cedex

T. 05 57 57 80 00  
F. 05 57 57 00 00

aquitaine.fr